

# INFORMATIONS COMMUNES A LA FAMILLE

Chers parents,

Veillez trouver ci-joint les informations pour la rentrée 2024/2025 qui concernent l'ensemble de vos enfants scolarisés au RONDEAU-MONTFLEURY (Maternelle, Élémentaire, Collège).

## Sommaire

<b>I. RENTREE DES ELEVES</b> .....	<b>2</b>
<b>II. PROCEDURES D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES ET A LA CARTE « TATTOO »</b> .....	<b>3</b>
A. TRANSPORTS SCOLAIRES .....	3
UN TARIF UNIFIE POUR UNE MOBILITE SIMPLIFIEE .....	3
B. LA CARTE « TATTOO » .....	3
<b>III. PRESENTATION DE LA PASTORALE</b> .....	<b>4</b>
A. CATECHESE .....	4
B. CULTURE CHRETIENNE ET FORMATION HUMANISTE .....	4
C. TEMPS FORTS .....	4
<b>IV. FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE</b> .....	<b>5</b>
A. BADGES .....	5
B. REGLEMENTS .....	6
C. FOIRE AUX QUESTIONS .....	6
<b>V. TARIFS EN EUROS – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025</b> .....	<b>7</b>
<b>VI. APEL RONDEAU MONTFLEURY</b> .....	<b>9</b>
<b>VII. CALENDRIER SCOLAIRE</b> .....	<b>10</b>
<u>CONGES</u> .....	10
<b>VIII. PARTICULARITES DU PRIMAIRE</b> .....	<b>11</b>
<b>IX. PARTICULARITES DU COLLEGE</b> .....	<b>13</b>
<b>X. FOURNITURES</b> .....	<b>14</b>
POUR UN CARTABLE DURABLE ! .....	14
A. LE COLLÈGE .....	14
B. L'ÉCOLE .....	17
<b>ANNEXE A (page 20) : Possibilité d'un 2ème jeu de manuels scolaires</b> .....	<b>19</b>
<b>ANNEXE B (page 21) : Flyer de la Mutuelle Saint-Christophe</b> .....	<b>20</b>

***RGPD** : Les informations recueillies dans le cadre de la convention de scolarisation et de ces annexes sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.*

*Les données à caractère personnel sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.*

*Les parents autorisent également l'établissement à gracieusement diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe et à tous usages les photos et vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée.*

*Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.*

## I. Rentrée des élèves

### MATERNELLE, ELEMENTAIRE ET ULIS école

Les classes rentreront :

GS, CP, CE1 et dispositif ULIS école : le lundi 2 septembre à 8h30

CE2, CM1 et CM2 : le lundi 2 septembre à 9h15

MS : le Lundi 2 septembre à 10h00

**Lundi 2 septembre, classe toute la journée**

**Pour les PS :** - Les PS début alphabet (A à K) Lundi 2 septembre à 10h00 et n'auront pas classe le mardi 3 septembre

- Pour les PS fin de l'alphabet (L à Z) mardi 3 septembre à 8h30 et n'auront pas classe le lundi 2 septembre.

**A partir du jeudi 5 septembre, tous les élèves de PS seront en classe entière.**

❖ Les parents arrivent dans la cour du primaire ou le hall de la maternelle et repartent sans aller dans les classes.

### COLLEGE

**6<sup>ème</sup> : MARDI 3 SEPTEMBRE à 10h00 (jusqu'à 17h05)**

❖ **Pour les 6<sup>º</sup>:** Accueil des élèves et de leurs parents dans la cour, par classe.

**Le premier soir** les élèves seront aidés à reconnaître leur car, à 17h.

**5<sup>ème</sup> : MARDI 3 SEPTEMBRE à 14h15 (après-midi complète jusqu'à 17h05).**

❖ **Pour les 5<sup>º</sup>:** Accueil des élèves et de leurs parents dans la cour par classe.

**ATTENTION : Les élèves de 6èmes et de 5èmes n'auront pas cours le lundi 2 septembre.**

**4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : LUNDI 2 SEPTEMBRE à 8h30 (journée complète jusqu'à 17h05).**

Les élèves seront accueillis à 8h30 dans la cour par leur professeur principal, puis à 14h par les professeurs des matières inscrites dans l'emploi du temps. Merci de prévoir une pochette et quelques feuilles de copies.

**ATTENTION : Les élèves de 4èmes et de 3èmes n'auront pas cours le mardi 3 septembre.**

Dispositif ULIS : chaque élève avec sa classe de niveau, 6<sup>º</sup>, 5<sup>º</sup>, 4<sup>º</sup> ou 3<sup>º</sup>

### INFORMATIONS IMPORTANTES

Dès le lundi 2 septembre, la restauration scolaire fonctionnera normalement et les transports scolaires fonctionneront le matin et le soir.

**Au Collège, possibilité d'un 2ème jeu de manuels scolaires.** Le Rondeau-Montfleury a signé un partenariat avec l'ARBS afin de vous proposer un deuxième jeu de livres pour alléger le poids du cartable de vos enfants : en 6<sup>º</sup> 5<sup>º</sup> choix entre les livres numériques ou les manuels au format papier, en 4<sup>º</sup> 3<sup>º</sup> : livres numériques uniquement. Vous pourrez vous connecter au site Internet [www.arbs.com](http://www.arbs.com) et créer votre compte dès la 1ère semaine du juillet pour effectuer vos commandes (voir **annexe A**).

**Attestation d'assurance scolaire :** pour obtenir une attestation ou déclarer un accident en dehors des périodes scolaires, connectez-vous sur le site de la Mutuelle Saint Christophe [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr) (voir **annexe B**).

**Certificats de scolarité :** Vous avez la possibilité via le site école directe de les télécharger et les imprimer à partir du mercredi 4 septembre 2024.

**PHOTO de CLASSE :** Elle aura lieu le lundi 16 septembre pour les collégiens et le mardi 17 septembre pour les élèves de l'école. Des photos d'identité de chaque élève vous seront également proposées. A usage interne au Rondeau, pour les services administratifs et en particulier l'informatisation du restaurant scolaire, la photo individuelle sera intégrée dans la gestion des élèves.

**COURRIEL :** de nombreuses informations vous seront communiquées par courriel (vérifiez vos spams) ; certains opérateurs (free, hotmail ou yahoo) peuvent bloquer la réception des envois en nombre. Pensez à nous informer de tout changement d'adresse électronique, vous pouvez faire les modifications sur votre profil école directe.

**TELEPHONES PORTABLES et MONTRES CONNECTÉES** : l'usage de ces appareils est strictement interdit dans l'établissement (en cas d'urgence, les élèves peuvent se tourner vers les adultes de l'établissement et les parents appeler le Rondeau au 04.76.90.31.97).

**LES FOURNITURES SCOLAIRES** : les listes (pages 14 à 19) sont aussi à disposition sur le site internet du Rondeau-Montfleury [www.rondeau-montfleury.fr](http://www.rondeau-montfleury.fr) et sur votre compte famille EcoleDirecte.

## II. Procédures d'inscription aux transports scolaires et à la Carte « Tattoo »

### A. Transports scolaires

Il s'adresse à tous les élèves, primaires à partir de 5 ans (écoles maternelles et élémentaires), et collèges. 13 lignes de bus scolaires sont affectées au Rondeau-Montfleury.



**A partir du 2 septembre 2024, le transport des élèves effectuant des trajets entre le Grésivaudan et la Métropole Grenobloise (Le Rondeau-Montfleury inclus) ne relève plus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Il est assuré par le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise). Ces trajets seront exploités par M'Réso, qui rassemble M'TAG et M'TouGo sous un seul et même service de mobilité.

#### Un tarif unifié pour une mobilité simplifiée

Le tarif unique "Métropole-Grésivaudan" est appliqué pour tous les déplacements sur la Métropole grenobloise, et entre le Grésivaudan et la Métropole Grenobloise (Le Rondeau-Montfleury inclus).

<https://www.tag.fr/770-scolaires-preparez-la-rentree-2024.htm>

Tél : 04 38 70 38 70

#### Tarif TAG (M'Réso) :

Tarifs au 2 septembre 2024	
Annuel 5-10 ans (2 sept 2024 - 31 août 2025)	45,80 €
Annuel 11-17 ans (2 sept 2024 - 31 août 2025)	187 €
Annuel 18-25 ans « en Études » (2 sept 2024 - 31 août 2025)	187 €
Annuel PASTEL A (2 sept 2024 - 31 août 2025)	30 €

Tous les élèves doivent prendre un abonnement scolaire, même ceux déjà titulaires d'une carte de transport scolaire.

### B. La carte « Tattoo »

Elle s'adresse seulement aux élèves et futurs élèves de collège. Les inscriptions au nouveau dispositif Tattoo Isère sont ouvertes depuis le **8 juin 2024** pour les collégiens sur le site : <https://www.isere.fr/carte-tattoo>.

Inscrivez-vous gratuitement et rapidement afin de recevoir à la rentrée scolaire la carte Tattoo Isère dans votre boîte aux lettres. Pour toute question concernant carte Tattoo », Vous pouvez joindre la hotline par téléphone au 04 80 80 66 25 (lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 18h (hors jour férié).



Les chefs d'établissement, l'adjoint en pastorale scolaire et le prêtre accompagnateur ont la mission de faire vivre au sein de l'ensemble scolaire une pastorale en référence aux valeurs évangéliques et d'accompagner toute personne dans son chemin de vie et de foi.

Il revient à l'adjoint en pastorale scolaire, à l'animatrice pastorale avec une équipe de parents bénévoles de mettre en place une animation pastorale.

Le Rondeau traduit dans son enseignement comme dans sa vie, le souci de proposer et de favoriser une **catéchèse**, une **culture chrétienne** et une **initiation** à la **prière** et aux **sacrements**.

#### **Proposition pour une animation pastorale 2024/2025**

##### **A. Catéchèse**

Elle est l'expression et le lieu de l'initiation à la vie de foi catholique au sein de l'établissement.

Elle se décline de manière suivante :

- De l'éveil à la foi pour les maternelles : une rencontre par mois avec un groupe de parents.
- Connaissance de la foi de la classe de CP à la classe de Cinquième : une heure de catéchèse hebdomadaire. Cette période se termine par la célébration de la Profession de foi. Alors s'ouvre pour nos jeunes une Pasto Ados jusqu'à la confirmation.
- Un approfondissement en classe de Quatrième et Troisième.
- La pastorale propose aux jeunes une démarche de dialogue, de réflexion, de débat et de vivre-ensemble autour des fondements de la vie. Cette démarche a pour objectif d'ouvrir le regard des jeunes et permettre des échanges. La sensibilité des jeunes, leurs nombreuses interrogations face au monde et à l'histoire nous invitent à proposer des lieux de rencontre et d'écoute.

##### **B. Culture Chrétienne et formation Humaniste**

Les enseignants ou les animateurs en pastorale assurent la formation humaniste à raison d'une heure par semaine (ou par mois selon les niveaux). Elle cherche à rendre les jeunes acteurs d'une quête de sens. Elle ne sollicite ni leur adhésion, ni leurs convictions, mais les ouvre à une formation humaine, à la culture chrétienne et à la culture religieuse. Cette proposition est pour l'ensemble de l'établissement.

##### **C. Temps forts**

Nous allons de nouveau poursuivre :

- Conseil pastoral.
- Groupes sacrements : Baptême, Première Communion.
- Vivre le sacrement de réconciliation avant Noël et Pâques avec le diocèse à la cathédrale de Grenoble.
- Une action de Carême : « Bol de riz » le vendredi saint.
- Le parcours « marcher ensemble » en lien avec la vie scolaire.
- Former un groupe de musiciens

*L'Évangile nous le croyons est une Bonne Nouvelle. L'annoncer est un défi pour l'ensemble de la communauté chrétienne, c'est pourquoi, nous invitons toute personne voulant relever ce défi, à s'engager dans l'équipe pastorale*

## IV. Fonctionnement du restaurant scolaire

Durant la pause méridienne, votre enfant peut être demi-pensionnaire. Vous avez choisi cette option sur EcoleDirecte lors de l'inscription ou de la réinscription sur l'espace famille, au menu « dossier inscription », voir les jours cochés. Le montant du forfait choisi apparaîtra sur vos trois factures trimestrielles, consulter les tarifs détaillés en page 7.

Les jours où il n'est pas demi-pensionnaire, il peut déjeuner occasionnellement au prix de **7,86 €**. Ce montant est porté au débit du "porte-monnaie SELF" que vous pouvez consulter sur EcoleDirecte, espace famille, situation financière, vos porte-monnaie. Vous suivez ainsi les passages au Self de votre enfant. Le solde débiteur du "porte-monnaie SELF" sera reporté sur la facture à éditer la plus proche :

- Fin septembre pour les repas du 2 au 20 septembre 2024
- Fin décembre pour les repas du 23 septembre au 16 décembre 2024
- Fin mars pour les repas du 17 décembre 2024 au 24 mars 2025
- Début juillet pour les repas du 25 mars au 1er juillet 2025.

### A. Badges

Les élèves étant susceptibles de déjeuner au Rondeau-Montfleury soit au forfait, soit occasionnellement, auront **tous un nouveau badge (gratuit)** à leur nom en début d'année.

A l'entrée du SELF, les élèves présentent leur badge devant un lecteur optique.

Le premier badge est gratuit. A partir du deuxième, il est payant : **5 euros**

#### (a) Maternelle-Elémentaire

Les badges sont conservés par les enseignants en classe.

**Avant le repas, l'enseignant remet leur badge aux enfants déjeunant au restaurant scolaire. En maternelle, ce sont les ASEM qui gèrent les badges.**

#### ❑ Repas au forfait :

L'enseignant dispose de la liste des enfants déjeunant régulièrement à la cantine.

#### ❑ Repas occasionnels :

Prévenir l'enseignant **par écrit** de la prise du repas au plus tard le matin même à 8h30.

Le passage du badge débite le "porte-monnaie SELF" du coût d'un repas soit 7,86 €.

#### (b) Collège

Les badges seront distribués aux élèves. Ils en ont la **responsabilité**.

Le premier badge est gratuit. A partir du deuxième, il est payant : **5 euros**.

Les élèves peuvent venir acheter un badge au **Service Comptabilité aux récréations du matin et de l'après-midi**. Ils peuvent venir accompagnés **mais d'un seul camarade et dans le calme**.

#### ❑ Repas au forfait :

L'autorisation d'accès est donnée en fonction des jours définis au moment de l'inscription.

#### ❑ Repas occasionnels :

Le passage du badge débite le "porte-monnaie SELF" du coût d'un repas soit 7,86 €. Le coût total des passages sera reporté sur les factures (voir explications en haut de la page).

## B. Règlements

### □ **L'élève est inscrit au forfait pour 1, 2, 3 ou 4 jours fixes.**

Vous avez choisi un forfait de demi-pension lors de l'inscription ou la réinscription sur EcoleDirecte, espace famille, au menu dossier inscription, voir les jours cochés.

La demi-pension figure alors sur les **3 factures trimestrielles de fin septembre, fin décembre et fin mars (voir fiche tarifs en page 7).**

Toute demande de modification de forfait ou de jour en cours d'année sera à adresser par écrit au Service comptabilité, courrier ou e-mail : [\*\*compta@rondeau-montfleury.fr\*\*](mailto:compta@rondeau-montfleury.fr).

### □ **L'élève déjeune occasionnellement (hors forfait régulier)**

Le passage du badge débite le "porte-monnaie "SELF" du coût d'un repas soit 7,86 €. Le coût total des passages sera reporté sur les factures (voir explications en haut de la **page 5**).

Prix du repas occasionnel : **7,86 €**

#### **RAPPEL**

**Il est conseillé de visualiser régulièrement le "porte-monnaie SELF" sur le site EcoleDirecte - Il vous renseigne sur :**

- **Les dates de passages au SELF de votre enfant**
- **Le solde débiteur** qui sera reporté sur les factures.

En cas de désaccord, merci d'adresser un mail à [\*\*compta@rondeau-montfleury.fr\*\*](mailto:compta@rondeau-montfleury.fr).

## C. Foire aux questions

### **Mon enfant est demi-pensionnaire les lundis et mardis, peut-il manger occasionnellement un jeudi ?**

Oui, mais ce repas n'est pas compris dans le forfait. Il apparaîtra dans le "porte-monnaie SELF" visible sur EcoleDirecte et sera reporté sur la première facture éditée après la prise du repas.

**Mon enfant est demi-pensionnaire les lundis et mardis ; il a été absent exceptionnellement ce mardi, peut-il compenser en venant manger jeudi sans payer de repas ?** Non, les droits d'accès dans le cadre du forfait ne valent que pour les jours choisis. Le coût du forfait intègre des jours d'absence.

**Que se passe-t-il en cas d'oubli de la carte par un collégien ?** L'élève passe dans les derniers dans la file d'attente.

V. Tarifs en euros – Année scolaire 2024/2025

TARIFS ANNUELS	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE
<u>Par ELEVE</u>			
<b>CONTRIBUTIONS SCOLARITE</b>	1 092,00	1 290,00	1 290,00
<b>COTISATIONS</b> reversées à divers organismes de l'enseignement catholique	69,68	73,08	96,18
<b>TOTAL par élève</b>	<b>1 161,68</b>	<b>1 363,08</b>	<b>1 386,18</b>
<b>PAUSE MERIDIENNE :</b>			
<b>Demi-pension 4 jours (D4)</b>	945,10	945,10	945,10
<b>Demi-pension 3 jours (D3)</b>	751,80	751,80	751,80
<b>Demi-pension 2 jours (D2)</b>	501,20	501,20	501,20
<b>Demi-pension 1 jour (D1)</b>	250,60	250,60	250,60
<u>Par FAMILLE</u>			
Cotisation APEL quand un ainé est scolarisé dans un autre établissement catholique.	3,50	3,50	3,50
Sinon cotisation APEL	20,20	20,20	20,20

**Attention : La demi-pension au forfait est répartie sur les factures de la façon suivante (journée pédagogique déduite) :**

- ❖ Repas du 2 septembre au 20 décembre 2024 sur la facture du 1er trimestre
- ❖ Repas du 6 janvier au 31 mars 2025 sur la facture du 2ème trimestre
- ❖ Repas du 1er avril au 1<sup>er</sup> juillet 2025 sur la facture du 3ème trimestre

1er TRIMESTRE	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE
Contribution scolarité	364,00	430,00	430,00
Cotisations par élève	69,68	73,08	96,18
<b>COUT EXTERNE</b>	<b>433,68</b>	<b>503,08</b>	<b>526,18</b>
<b>Cotisations APEL / Famille</b>	<b>20,20</b>	<b>20,20</b>	<b>20,20</b>
<b>Pause méridienne :</b>			
Demi-pension 4 jours (D4)	382,21	382,21	383,71
Demi-pension 3 jours (D3)	304,05	304,05	305,24
Demi-pension 2 jours (D2)	202,70	202,70	203,48
Demi-pension 1 jour (D1)	101,35	101,35	101,72
2ème TRIMESTRE	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE
Contribution scolarité			
<b>COUT EXTERNE</b>	<b>364,00</b>	<b>430,00</b>	<b>430,00</b>
<b>Pause méridienne :</b>			
Demi-pension 4 jours (D4)	277,95	277,95	284,24
Demi-pension 3 jours (D3)	221,10	221,10	226,09
Demi-pension 2 jours (D2)	147,40	147,40	150,76
Demi-pension 1 jour (D1)	73,70	73,70	75,38
3ème TRIMESTRE	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE
Contribution scolarité			
<b>COUT EXTERNE</b>	<b>364,00</b>	<b>430,00</b>	<b>430,00</b>
<b>Pause méridienne :</b>			
Demi-pension 4 jours (D4)	284,94	284,94	277,15
Demi-pension 3 jours (D3)	226,65	226,65	220,47
Demi-pension 2 jours (D2)	151,10	151,10	146,96
Demi-pension 1 jour (D1)	75,55	75,55	73,50

**La réinscription pour l'année suivante est conditionnée par l'apurement total des comptes de l'année précédente.**

## REDUCTIONS SUR LA REDEVANCE SCOLARITE : deux cas de réductions (non cumulables)

### 1<sup>er</sup> cas : 3 enfants et plus inscrits au Rondeau-Montfleury (de la maternelle à la 3<sup>e</sup>)

Gratuité de la redevance scolarité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant, appliquée sur les élèves les plus jeunes de la famille. .

TARIF ANNUEL	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE
GRATUITE SCOLARITE 3 <sup>e</sup> enfant et +	-1092,00	-1290,00	-1290,00

### 2<sup>ème</sup> cas : 2 enfants et plus inscrits dans l'enseignement catholique (maternelle, élémentaire ou secondaire)

Les réductions annuelles suivantes sont accordées aux familles qui ont au moins 2 enfants scolarisés dans l'enseignement catholique sous contrat, sur présentation d'un certificat de scolarité avant le 16 septembre

REDUCTION ANNUELLE AU RONDEAU UNIQUEMENT :

Nombre d'enfants	2	3 et plus
Maternelles	63,00	99,00
Autres cycles	81,00	123,00

Lire la note d'information sur le fonctionnement du restaurant scolaire **pages 5 et 6.**

### PAUSE MERIDIENNE AU FORFAIT : Vous avez choisi un forfait de demi-pension

lors de l'inscription ou la réinscription sur EcoleDirecte

- en demi-pension complète, sur la base de 4 jours par semaine (D4).
- en demi-pension partielle sur la base de 1 jour (D1), 2 jours (D2) ou de 3 jours (D3), **les jours choisis sont fixes.**
- Une réduction de 30% s'applique à partir du 3<sup>ème</sup> enfant demi-pensionnaire au Rondeau-Montfleury.

### PAUSE MERIDIENNE OCCASIONNELLEMENT :

Prix du repas occasionnel : **7,86 €** pour tous.

Consulter le "porte-monnaie SELF" sur EcoleDirecte. **Report du solde sur les factures, lire les explications en page 5.**

ASSURANCES : l'Etablissement souscrit pour l'ensemble des élèves une **individuelle accident auprès de la Mutuelle Saint Christophe** (lire attentivement le flyer de la MSC en pièce attachée jointe).

FOURNITURES et LOCATION LIVRES : Maternelle **36,50 €**, Elémentaire **56,50 €** seront portées sur les factures du 1<sup>er</sup> trim.

### ETUDE SURVEILLEE et GARDERIES DU SOIR:

De 17h15 à 18h15 : Prix : **3,70 € par jour**

- **Etude surveillée** pour les élèves de CM1, CM2 et du collège.
- **Garderie élémentaire** pour les élèves de CP, CE1 et CE2.

De 17h à 18h : Prix : **4,90 € par jour**

- **Garderie maternelle** pour les enfants de PS, MS et GS.

Etude et garderies régulières : possibilité de s'inscrire à l'année au forfait, vous avez choisi les jours sur EcoleDirecte.

Etude et garderies occasionnelles : consulter le "porte-monnaie Garderie-Etude" sur EcoleDirecte. Report du solde sur les factures au même rythme que le "porte-monnaie SELF" (voir explications **en page 5**).

BOURSE RONDEAU : pour les familles ayant des difficultés financières, une demande de **bourse maison** doit être adressée avant le 16 septembre, au Chef d'Etablissement, accompagnée d'une photocopie de la notification du dernier quotient CAF connu et de l'avis d'imposition sur les revenus de 2023. Si vous avez bénéficié d'une bourse Rondeau en 23-24, vous devez refaire une demande pour 24-25. Pour les collégiens, la bourse Rondeau sera étudiée en complément des bourses académiques (dossier à constituer du 1<sup>er</sup> sept. au 17 oct.). Les nouvelles demandes sont privilégiées, le renouvellement n'est pas systématique.

### FACTURATION / REGLEMENTS :

a) L'option externat ou demi-pension est choisie pour l'année. Toute demande de modification doit être motivée par écrit au service comptabilité ou par e-mail : [compta@rondeau-montfleury.fr](mailto:compta@rondeau-montfleury.fr) .

\* En cas de départ définitif en cours de trimestre, la redevance scolarité est due au prorata temporis.

\* Aucune réduction pour absence n'est consentie sur la redevance scolarité.

\* Un remboursement sur la demi-pension et l'étude du soir peut être consenti pour une absence pour maladie d'**au moins une semaine**. Informer le service comptabilité par un courrier ou par un e-mail.

b) Les factures sont numérisées et déposées sur le site EcoleDirecte.

Vous recevrez un mail d'avertissement.

- Fin Septembre pour le 1<sup>er</sup> trimestre (déduction de l'avance versée au moment de l'inscription).
- Fin Décembre pour le 2<sup>ème</sup> trimestre.
- Fin Mars pour le 3<sup>ème</sup> trimestre.
- Début juillet pour les soldes des "porte-monnaie" self et garderie-étude et régularisations de frais (à régler à réception) .

c) Mode de règlement :

Mensuel : Règlement mensuel par prélèvements sur 9 mois (d'Octobre à Juin) auquel s'ajoute celui de juillet pour solder la facture de juillet. Vous avez signé électroniquement votre accord via l'inscription ou la réinscription sur EcoleDirecte.



Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. L'association de parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous retrouver, ou de vous accueillir, et vous souhaite la bienvenue. Notre association se découpe de la manière suivante :



### I. L'APEL Nationale : Association des parents de l'enseignement libre

L'APEL est la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec plus de 840 000 familles adhérentes. Elle participe activement au débat national et fait entendre la voix des parents auprès de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'APEL met à votre disposition 4 services concrets d'aide à la scolarité :

1. Famille & Education, le magazine de l'Apel, qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisir pour les enfants.
2. [www.apel.fr](http://www.apel.fr), le site internet de l'APEL, mis à jour régulièrement, qui répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants. Ce site leur permet de partager leur expérience sur des forums.
3. Apel Service, au 0 810 255 255, service téléphonique au prix d'un appel local, où des spécialistes tels que conseiller scolaire, psychologue, juriste... répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques et psychologiques de leur enfant.
4. Le service d'information et de conseil aux familles, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, mais aussi sur les difficultés rencontrées par les enfants, tels les problèmes scolaires, le handicap, les questionnements sur l'adolescence... Dans votre région, vous pouvez composer le 04.56.38.51.49.

### II. L'APEL du Rondeau-Montfleury

L'APEL du Rondeau-Montfleury est avant tout une équipe de parents bénévoles. Cette équipe participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement en assurant :

1. Un rôle d'interface et de dialogue entre les parents, les parents délégués et les enseignants et la direction.
2. L'aide aux familles en difficulté est une mission importante.
3. L'accueil des parents d'élèves, lors d'un « pot » de rentrée, d'un repas et des portes ouvertes de l'établissement.
4. Le soutien logistique aux parents délégués de classe, dont l'action s'étend du Conseil de classe au Conseil de discipline.
5. L'organisation de conférences de manière ponctuelle
6. L'organisation de manifestations conviviales, telles fête de l'école, opération pamplemousses,...visant à récolter des fonds

Nous vous rappelons que les fonds récoltés servent à subventionner les voyages linguistiques, les séjours découverte ou d'intégration, mais aussi les sorties sportives et culturelles de tous les enfants de l'établissement, de la petite section de maternelle à la 3<sup>ème</sup> du collège.

### III. Calendrier

1. L'Assemblée Générale, aura lieu courant septembre, à la Chapelle. Cette AG a pour objectif de vous présenter le bilan et les comptes de l'association. C'est à cette occasion que le bureau est élu, c'est-à-dire l'ensemble des parents qui vont piloter l'association pour la nouvelle année scolaire.
2. Un dîner d'accueil des familles aura lieu dans le courant du premier trimestre. La date vous en sera communiquée à la rentrée.

**Votre place est avec nous. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :**  
[apelrondeaumontfleury@orange.fr](mailto:apelrondeaumontfleury@orange.fr)

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire.

L'équipe Apel de votre établissement.

## VII. Calendrier scolaire

➤ Les dates importantes du trimestre peuvent être consultées sur le site internet de l'établissement

### Congés

<b>TOUSSAINT</b>	Fin des cours : vendredi 18 octobre 2024 à 17h05 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2024
<b>NOEL</b>	Fin des cours : vendredi 20 décembre 2024 à 17h05 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2025
<b>HIVER</b>	Fin des cours vendredi 21 février 2025 à 17h05 Reprise des cours : lundi 10 mars 2025
<b>JOURNEE PEDAGOGIQUE (Fermeture totale de l'établissement)</b>	Journée pédagogique (sans élève) : Jeudi 20 février
<b>PRINTEMPS</b>	Fin des cours : vendredi 18 avril 2025 à 17h05 Reprise des cours : lundi 5 mai 2025
<b>Jours fériés 3<sup>ème</sup> trimestre : FETE DU TRAVAIL/ARMISTICE /PONT ASCENSION/ PENTECOTE</b>	Pas de cours jeudi 1 <sup>er</sup> mai, jeudi 8 mai 2025 Jeudi 29 mai 2025 (pas de cours le vendredi 30 mai) Lundi de Pentecôte 9 juin 2025 (pas de cours)
<b>FIN DES COURS</b>	Ecole : Mardi 1 <sup>er</sup> juillet 2025 Collège : dates à venir, en fonction du calendrier scolaire de l'Education Nationale.

### Réunions de rentrée : assemblée Générale puis rencontres parents professeurs

Le but de ces réunions de parents est de présenter dans un premier temps les nouveautés, les orientations, les objectifs, l'organisation de l'établissement et du niveau de classe, puis dans un second temps les attentes de l'année avec l'équipe pédagogique.

#### **REUNIONS DE PARENTS COLLEGE de 18h00 à 19h30.**

<b>Classes de 6<sup>ème</sup></b>	Jeudi 12 septembre
<b>Classes de 5<sup>ème</sup></b>	Lundi 16 septembre
<b>Classes de 4<sup>ème</sup></b>	Mardi 10 septembre
<b>Classes de 3<sup>ème</sup></b>	Jeudi 19 septembre

#### **REUNIONS DE PARENTS ECOLE de 17h30 à 19h00.**

<b>CM2</b>	Lundi 09 septembre
<b>CM1</b>	Lundi 23 septembre
<b>CE2</b>	Mardi 24 septembre
<b>CE1</b>	Vendredi 27 septembre
<b>CP</b>	Vendredi 13 septembre
<b>GS</b>	Jeudi 26 septembre
<b>MS et PS</b>	Mardi 17 septembre
<b>ULIS</b>	Jeudi 19 septembre

## VIII. Particularités du primaire

**En cas d'absence ou de retard de votre enfant, vous devez impérativement prévenir l'accueil du Rondeau soit par mail à [contact@rondeau-montfleury.fr](mailto:contact@rondeau-montfleury.fr), soit par téléphone au 04.76.90.31.97 avant 8h30.**

Les **constitutions des classes** seront affichées dans la cour du primaire et sur les portes des classes.

Fournitures et livres seront distribués à la rentrée et leurs coûts portés sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre.

Pour l'élémentaire et la Grande Section se garer **sur les 4 parkings du bas** à gauche en montant au niveau du parking des cars ou **sur le plateau sportif du gymnase** (parking à privilégier)

Pour les Petites et Moyennes Sections de Maternelle se garer **sur le parking proche de l'entrée de l'établissement** ; le nouveau badge 2024/2025 vous sera remis par l'enseignant (un par famille).

### **Horaires de l'école de la PS au CM2**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

8h30 – 11h45 et 14h00 - 17h00

### **Horaires de l'ULIS école :**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

8h30 – 11h45 et 13h00 - 16h00

A partir de **8h00**, la cour du Collège est ouverte. A **8h15**, les enfants du **CP au CM2** sont surveillés dans la cour du primaire par les enseignants. Les portails sont fermés à 8h30.

Pour les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine, il faut venir les chercher à 11h45 et venir les déposer à partir de **13h30**.

Pour les **PS, MS et GS** l'accueil se fait à partir de **8h00** dans le hall d'entrée des maternelles par une aide maternelle. De **8h15 à 8h30** maximum, les élèves entrent dans la classe avec les enseignants et les parents les quittent **à la porte de la classe**. Les portails sont fermés à 8h35.

Pour les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine, il faut venir les chercher à 11h45 et venir les déposer à 13h45.

A **12h00**, les externes qui restent sont dirigés vers la cantine et le coût d'un repas vous sera facturé.

### **L'aide personnalisée a lieu de 12h45 à 13h45 pour les élèves proposés par les enseignants.**

Pour les enfants de l'élémentaire : Etude surveillée CM1, CM2 de **17h15 à 18h15**.

Garderie CP, CE1 et CE2 de **17h15 à 18h15**

Pour les enfants de maternelle (PS, MS et GS) : garderie possible de **17h00 à 18h00**.

Rappel : Les frais de cantine, d'étude et de garderie seront reportés sur les factures, lire « circulaire générale » page 5.

Possibilité de consulter les « porte-monnaie » self et garderie-étude sur Ecoledirecte.



## **ATTENTION : SORTIE A 17 H PAR LE GYMNASSE**

- **Se garer au gymnase.**
- **Descendre chercher votre enfant, à pied, au portail en bois, où un enseignant vous attendra ou remplir l'autorisation de sortie, seul, pour qu'il monte au gymnase : une fois le portail franchi, l'enfant est sous la responsabilité des parents. Il n'y a aucune surveillance au gymnase.**
- **Après 17h10, venir récupérer vos enfants à l'étude (en permanence collège).**

**D'avance merci de respecter ces mesures de sécurité.**

## BIENVENUE A L'ECOLE MATERNELLE !

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons à l'école maternelle et que nous nous préparons à partager avec vous et vos enfants une année riche en découvertes, partages et réussites.

Rachel CHEVALLAZ-PERRIER, Magali D'INTRONO, Claire D'HALLUIN et Julia PILOT sont les assistantes maternelles. Elles s'occupent des élèves dans la classe en coopération avec les maîtresses et pendant les temps péri-scolaires (accueil le matin, cantine, surveillance après la cantine et garderie).

Voici ci-dessous les modalités pratiques pour cette année :

- 8h00/8h15 : accueil échelonné dans le hall avec Claire / inscription cantine occasionnelle avec Claire.  
Passage aux toilettes.  
Uniquement en cas de pluie, les élèves mettent leurs chaussons.
- 8h15/8h30 : accueil dans les classes / inscription cantine occasionnelle auprès des enseignants.  
Nous vous conseillons d'écourter le moment de séparation à l'entrée de la classe, sans toutefois oublier de dire au revoir à votre enfant.
- 8h35 : **fermeture du portail, merci de respecter ces horaires.**
- 11h45 : les élèves ne déjeunant pas à la cantine sont accompagnés jusqu'au portail par un enseignant.
- 12h00 : les élèves qui n'ont pas été récupérés sont amenés à la cantine.
- 13h45 : ouverture du portail, les parents accompagnent les enfants jusqu'au hall et les confient aux enseignants.
- 14h00 : fermeture du portail, merci de respecter ces horaires.
- 16h55 : Ouverture du portail, les parents récupèrent les enfants devant la porte du hall. Ce sont les enseignants qui appellent les élèves. Les élèves qui n'ont pas été récupérés sont conduits à la garderie qui sera facturée.
- Les élèves qui restent à la garderie du soir déposeront leur goûter avec le nom de l'élève sur le goûter dans la corbeille de la classe.
- Pour les doudous : Ils sont autorisés pour le temps de sieste. Il faut les déposer dans la caisse pour les PS et les laisser dans le cartable pour les MS. Pour des raisons pratiques, deux doudous au maximum, de petite taille et ne faisant pas de musique.
- Casque de vélo obligatoire : Pour être en conformité avec la législation, le port du casque est obligatoire pour les véhicules roulants à l'école.
- Chaussures à lacets interdites y compris les lacets décoratifs associés à une fermeture éclair (type converse).
- Parking des maternelles : Il se trouve à côté de l'entrée de l'établissement. Pour y accéder, vous devez impérativement présenter un badge. Ce dernier vous sera remis à la rentrée. Vous pouvez acheter un autre badge auprès des maîtresses pour la somme de 5 euros (attention, deux badges au maximum par famille).

- Informations

Nous vous invitons à consulter le cahier de liaison pour connaître les informations relatives à la classe. Nous vous remercions donc de signer les documents afin d'attester que vous avez pris bonne note des informations. Pensez aussi à rapporter rapidement ce cahier.

Nous vous remercions de prendre en compte ces informations et restons bien évidemment à votre disposition pour toutes précisions.

En cas d'absence ou de retard de votre enfant, vous devez impérativement prévenir la vie scolaire du Collège du Rondeau soit par mail à [vie-scolaire@rondeau-montfleury.fr](mailto:vie-scolaire@rondeau-montfleury.fr), soit par téléphone au [04.76.90.88.63](tel:04.76.90.88.63) avant 8h30.

### Informations pratiques importantes :

#### ➤ Classes de 6<sup>ème</sup>

Séjour d'intégration : *du mercredi 25 au vendredi 27 septembre 2024.*

Casiers : Les élèves de 6ème partageront leurs casiers avec un binôme.

#### ➤ Classes de 5<sup>ème</sup>

Casiers : Les élèves de 5ème partageront leurs casiers avec un binôme.

#### ➤ Classes de 4<sup>ème</sup>

Salles de classe : Les élèves n'auront pas de salle attribuée.

Casiers : Les élèves disposeront d'un casier individuel pour ranger leurs affaires.

#### ➤ Classes de 3<sup>ème</sup>

Salles de classe : Les élèves n'auront pas de salle attribuée.

Casiers : Les élèves disposeront d'un casier individuel pour ranger leurs affaires.

Séquence d'observation en milieu professionnel : *du 17 au 21 février 2025* (attention : dates données à titre indicatif et donc susceptibles d'être modifiées en septembre).

#### ➤ Carnet de correspondance :

Ce document officiel sera distribué à chaque élève à la rentrée. C'est l'outil privilégié pour toute communication officielle. L'élève doit pouvoir le présenter à tout instant, au collège comme à la maison. Les responsables légaux sont priés de le consulter régulièrement, de compléter les billets d'absences et de retard, d'y apposer les signatures demandées. Par cette voie, ils sont informés des messages que leur adresse l'équipe éducative.

Chaque élève doit prendre soin de son carnet. En cas de perte, l'élève devra le signaler à la vie scolaire et après un court délai de recherche, l'élève devra acheter un nouveau carnet (une remarque officielle sera inscrite)

#### ➤ Fournitures :

Le jour de la rentrée, chaque élève doit avoir un agenda scolaire, un cartable et le nécessaire pour écrire.

#### ➤ Horaires scolaires habituels du collège :

Tous les jours 8h30 - 12h30 et 14h05 - 17h05

Mercredi 8h30 – 12h30 pour les 5èmes, 4èmes et 3èmes. *Les 5èmes auront classe le mercredi en **semaine impaire (semaine A)** Les 4èmes auront classe le mercredi en **semaine paire (semaine B)**. Les 3èmes auront classe tous les mercredis.*

#### ➤ Répartition des élèves par classe :

Pour des raisons administratives, les listes établies et affichées le jour de la rentrée ne peuvent être modifiées.

#### ➤ Horaires du dispositif ULIS :

Tous les jours sauf le mercredi 8h30 – 11h45 et 14h00 – 16h00

#### ➤ Horaires de l'accueil :

Tous les jours 8h00 - 12h45 et 13h30 – 17h15, le mercredi 8h00 – 12h30

#### ➤ Parkings

Les parents qui amènent leurs enfants au Rondeau ont à leur disposition :

**En arrivant par le chemin de la Croix de Montfleury :**

- Deux aires de stationnement devant la résidence du Charmeyran
- Deux aires de stationnement devant la résidence du Gouttey

**Seuls les parents munis de badges maternelle** (enfants en PS ou MS) sont autorisés à monter jusqu'au parking du haut (après la barrière, aux horaires d'arrivée et de départ).

**En arrivant par le chemin Charles Pajon :** le plateau sportif est ouvert aux voitures de 8h00 à 8h45 et de 16h45 à 17h30.

### Pour un cartable durable !

#### QUELQUES PISTES DE REFLEXION AVANT DE FAIRE LES COURSES DE FOURNITURES SCOLAIRES...

Dans le cadre de notre projet d'établissement, nous souhaitons proposer aux familles et aux élèves de réfléchir à leurs achats de fournitures, notamment en limitant le plastique.

➤ **Eviter le gaspillage :**

- Faire le point sur le matériel de l'année précédente pour ne pas racheter inutilement des crayons, protège-cahiers...
- **Avant de rendre les manuels, vérifier l'état des couvertures : celles qui sont en bon état et peuvent resservir l'année suivante doivent être laissées (mais seulement celles-ci !).**
- Choisir des cahiers, agendas et copies en papier recyclé.

➤ **Bannir le plastique le plus possible :**

- Choisir des classeurs et des intercalaires en carton.
- Renoncer aux petites fournitures en plastique qui remplissent les trousse :
  - Surligneurs → facilement remplacés par des crayons de couleur
  - « Souris » de blanc ou effaceurs → on barre l'erreur à la règle
  - Crayons portemines à usage unique → crayons de papier en bois ou portemines rechargeables
  - Stylos effaçables/gommables → stylo-plume à corps en métal
  - *Challenge !* Cartouches de stylo-plume → réservoir d'encre à remplir le soir à la maison dans un flacon d'encre.
- Remplacer le plastique qui couvre livres et cahiers par du papier craft, du tissu, **ne pas découvrir les manuels déjà bien couverts...**
- Acheter une « perforatrice 4 trous » pour éviter l'usage des pochettes plastiques.
- Préférer le bois pour les règles, équerres et rapporteurs.

➤ **Réfléchir aux goûters :**

- Pas d'emballages individuels (type Pom'potes ou Pitch) mais une boîte réutilisable.

## A. LE COLLÈGE

### MATERIEL OBLIGATOIRE : (commun à toutes les disciplines)

**Trousse complète (à renouveler en cours d'année) :**

- 1 stylo encre
- 1 crayon à papier (éviter les critères jetables)
- 1 gomme blanche
- 1 taille crayon
- 1 tube de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 calculatrice de type collège (classe de 6<sup>e</sup> y compris)
- 1 stylo bille noir, rouge, vert, bleu
- 1 boîte de feutres

1 boîte de crayons de couleurs (*qui peuvent également remplacer les surligneurs*)

1 règle plate graduée, si possible en bois

1 compas

1 équerre graduée

1 rapporteur gradué

Quelques feuilles de papier calque et de papier millimétré (*à placer dans une pochette avec des feuilles simples, doubles et blanches, stock utile à plusieurs matières selon les besoins*)

**1 ardoise et au moins 2 stylos d'ardoise, une chiffonnette**

**1 agenda simple**

**1 cahier de brouillon**

### IMPORTANT :

**Stylos 4 couleurs, correcteur liquide, cutter et colle super glue interdits**

**E.P.S** : Deux paires de baskets **sont obligatoires**, dont une non portée avec des semelles non marquantes.

**LIBRAIRIE** : Dictionnaire français niveau collège ; Dictionnaire de conjugaison (Bescherelle ou autre) ; Dictionnaire Anglais-Français (petit ou moyen - si possible avec la phonétique) de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ; selon la LVB : dictionnaire Robert et Collins Espagnol (conseillé) ou dictionnaire de poche français / allemand.

**DIVERS** : Les cahiers d'exercices seront directement commandés par le Collège, distribués à la rentrée et facturés aux familles au premier trimestre.

Pour les langues, un abonnement à une revue pourra être proposé aux élèves.

*Préférer si possible les fournitures en matière renouvelable ou à faible impact environnemental !  
Ne pas hésiter à réutiliser le matériel de l'année précédente s'il est en bon état.*

MATIERES	FOURNITURES	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
<b>Français</b>	Cahier 17x22 grands carreaux 48 pages (à conserver chaque année pour le compléter)	1	(1)	(1)	(1)
	Cahier 24x32 grands carreaux 96 pages (avec rabat ou protège-cahier)	1			
	Classeur pour feuilles 21x29,7		1	1	1
	Classeur à levier 21x29,7– dos 5 cm pour archiver		1	1	1
	Feuilles simples perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)		1	1	1
	Feuilles doubles perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)	1	1	1	1
	Intercalaires A4 de préférence en carton		3	3	3
	Pochettes transparentes perforées pour feuilles 21x29,7	1		1	1
	Pochette cartonnée à rabats avec élastique	1			
<b>Mathématiques</b>	Feuilles simples perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)	1	0	0	0
	Feuilles doubles perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)	1	1	1	1
	Cahier 24x32 grands carreaux 96 pages	2	2	2	2
	Protège cahier 24x32 grand rabat	1			
	Porte vue – 20 vues	1			
<b>Histoire-géographie EMC</b>	Classeur pour feuilles 21x29,7 de préférence en carton	1	1	1	1
	Feuilles simples perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)	1	1	1	1
	Intercalaires A4 de préférence en carton	6	6	6	6
	Normographe			1	1
	Pochettes de feutres à pointe fine	1	1	1	1
<b>S.V.T.</b>	Classeur souple pour feuilles 21x29,7	1	1	1	1
	Feuilles simples perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)	1	1	1	1
	Intercalaires A4 de préférence en carton	4	4	4	4
	Quelques pochettes transparentes perforées pour feuilles 21x29,7	✓	✓	✓	✓
<b>Sciences physiques</b>	Classeur souple pour feuilles 21x29,7	1			
	Intercalaires A4 de préférence en carton	6			
	Feuilles simples perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)	1			
	Feuilles doubles perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)			1	1
	Cahier 24x32 grands carreaux 96 pages nouvel élève		4	4	1
	Protège cahier 24x32 grand rabat nouvel élève		4	4	1
	Blouse pour TP en coton			1	1
<b>Technologie</b>	Classeur souple pour feuilles 21x29,7		1	1	1
	Feuilles simples perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)		1	1	1
	Intercalaires 4 de préférence en carton		5	4	5
	Pochettes transparentes perforées pour feuilles 21x29,7		1	1	
	Pochette de papier Canson A4			1	
	Porte mine HB			1	
<b>Anglais</b>	Cahier 24x32 grands carreaux 48 pages	2			
	Cahier 24x32 grands carreaux 96 pages		1	1	1
	Protège cahier 24x32 grand rabat	2	1	1	1
	Feuilles doubles perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)			1	1
	Ecouteurs filaires simples (pour les séances de laboratoire de langue)	1	1	1	1
<b>Allemand</b>	Cahier 17x22 grands carreaux 96 pages		1		
	Classeur souple pour feuilles 21x29,7			1	1
	Feuilles simples perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)			1	1
	Intercalaires A4 de préférence en carton			8	8
<b>Espagnol</b>	Cahier 24x32 grands carreaux 140 pages		1	1	1
	Cahier 17x22 grands carreaux 48 pages sans spirales		1		
<b>Italien</b>	Cahier 24x32 grands carreaux 96 pages sans spirales		1	1	1
	Protège cahier 24x32 grand rabat		1	1	1

<b>Initiation LV2 6° + aide méthodologique</b>	Classeur souple A4 petits anneaux	1			
	Intercalaires A4 de préférence en carton	4			
<b>Latin</b>	Classeur souple A4 – 4 cm pour feuilles 21 X 29,7 (à conserver chaque année pour le compléter)		1	(1)	(1)
	Feuilles simples perforées 21x29,7 grands carreaux (paquet)		1	1	1
	Intercalaires A4 de préférence en carton			2	2
	Pochettes transparentes perforées pour feuilles 21x29,7			1	1
<b>Education Musicale</b>	Cahier 24x32 grands carreaux (pas de cahier de musique)	1	(1)	(1)	(1)
<b>Arts plastiques</b>	Cahier 24x32 grands carreaux (à conserver chaque année pour le compléter)	1	(1)	(1)	1
	clé USB (petite capacité-elle servira également pour la technologie)	1	1	1	1
	Pinceau souple, rond n° 8 environ.	1	1	1	1
	Carton dessin (1/4 raisin-38 cm x 28 cm environ, pas de format plus grand)	1	1	1	1
	Pochette de feuilles de dessin format A4 (blanc 180 gr minimum) 21x29.7 cm ou 24x32 cm type CANSON Blanc	1	1	1	1
	Boîte de peinture : Gouache uniquement quelle que soit la marque, avec au minimum : jaune primaire, rouge primaire (magenta), bleu primaire (cyan), noir, blanc	1	1	1	1
<b>Pastorale</b>	Porte vue – 20 vues			1	
	Cahier 17x22 grands carreaux		1		

*(1) Les élèves peuvent utiliser d'un an sur l'autre le même classeur ou cahier, qui sera complété sur plusieurs années.*

**NB :**

- Il est préférable d'éviter les cahiers à spirales, plus fragiles.
- Prévoir le renouvellement des cahiers qui se terminent en cours d'année.

### Dispositif ULIS Collège

**Les élèves déjà dans le dispositif Ulis complètent avec ce qu'ils ont déjà : si le cahier de brouillon n'est pas terminé, ils peuvent le reprendre, idem pour le répertoire, le cahier de leçons.**

**Pour les nouveaux élèves :**

- **élèves qui ont un ordinateur :**
  - deux à trois clés USB ;
  - l'ordinateur devra être chargé à 100% tous les matins en arrivant en cours ;
  - installer PDF X change editor et rainlendar ou un autre agenda.
- **les autres :**
  - 3 classeurs souples,
  - feuilles simples perforées 21 x 29,7 grands carreaux,
  - 6 intercalaires pour chaque classeur,
  - un agenda,
  - un cahier 17 x 22 de 192 pages,
  - pochettes transparentes perforées pour feuilles 21 x 29,7

**EPS :** deux paires de baskets sont obligatoires, dont une non portée en extérieur avec des semelles non marquantes.

**NB :**

- Selon les **inclusions** de chaque élève, il y aura des choses à compléter et à acheter (il faudra se reporter aux listes ci-dessus).
- Les **emplois du temps** et les inclusions sont souvent finalisés début juillet, je communique individuellement pour ces points.

**Sylvaine SIEFFERT (coordonnatrice ULIS)**



## B. L'ÉCOLE

Le tout doit être apporté le jour de la rentrée et **marqué au nom de votre enfant**.  
**Vous pouvez utiliser le matériel de l'année précédente s'il est en bon état.**

*Préférer si possible les fournitures en matière renouvelable ou à faible impact environnemental !*

### CLASSES DE MATERNELLES PS et MS

- ❖ 1 chemise épaisse en plastique avec 3 rabats et élastiques format 24 x 32 – dos 25 mm
- ❖ 1 casque de vélo
- ❖ 3 boîtes de mouchoirs en papier.
- ❖ 1 gobelet en plastique
- ❖ 50 assiettes jetables **uniquement en Petite Section.**
- ❖ 100 pochettes perforées A4 **uniquement en Moyenne Section**
- ❖ 2 photos d'identité
- ❖ 1 sac à dos ou cartable.
- ❖ 1 change complet dans un petit sac en tissu (pantalon, tee-shirt, culotte, chaussettes notées au nom de l'enfant).
- ❖ 1 paire de chaussons.
- ❖ 1 couverture polaire pour la sieste

### CLASSES DE MATERNELLES GS

- ❖ 1 grand cartable pour mettre un classeur 24X32
- ❖ 2 boîtes de mouchoirs en papier
- ❖ 1 crayon à papier HB (à renouveler), 1 taille crayon, 1 gomme, 1 paire de ciseaux, 1 règle
- ❖ 2 photos d'identité.
- ❖ 1 trousse pour ranger les feutres et crayons de couleur
- ❖ 1 pochette de feutres à renouveler
- ❖ 1 pochette de crayons de couleur
- ❖ 2 feutres Velléda
- ❖ 1 paquet de 50 pochettes transparentes perforées A4
- ❖ 1 casque à vélo
- ❖ 1 paire de chaussons
- ❖ Un change complet dans un petit sac en tissu noté au nom de l'enfant

### CLASSES DE CP -

**Ne pas noter le nom sur les affaires !!**

- ❖ 2 photos d'identité.
- ❖ 1 trousse
- ❖ 1 stylo bic 4 couleurs
- ❖ 1 stylo frixion bleu et 3 recharges
- ❖ 1 porte-mine **0,7mm** + 2 boîtes de mines **0,7mm** + une gomme blanche
- 5 sticks de colle (à renouveler au cours de l'année).
- 1 cartable pouvant contenir 1 pochette 24 x 32, sans roulettes, format paysage
- ❖ 1 règle 30cm en plastique **dur** + 1 paire de ciseaux à bouts ronds (penser aux gauchers)
- ❖ 1 ardoise blanche Velleda
- ❖ 1 porte vues 120 vues en plastique rigide avec pochette « page de garde » sur la couverture
- ❖ 2 chemises 3 rabats 24\*32 en carton avec élastiques **UNIE (1 jaune et 1 bleue)**
- ❖ 1 chemise 3 rabats à dos large (2,5cm) 24x32 en carton avec élastiques **UNIE (coloris au choix)**
- ❖ 1 **boîte** de mouchoirs en papier
- 1 gourde avec le prénom de votre enfant, qui restera en classe (500ml max).

**Merci de prendre des fournitures simples, pratiques et adaptées à des élèves de CP !**

(ATTENTION : Prévoir une réserve de matériel, à la maison, à renouveler)

**Ne pas noter le nom sur les affaires !!**

## CLASSES DE CE1

- ❖ 1 trousse avec :
- ❖ **2 rollers** bleu à friction + recharge
- ❖ 2 crayons à papier HB
- ❖ 1 gomme blanche
- ❖ des ciseaux (**penser aux ciseaux spécifiques pour les gauchers**)
- ❖ 1 taille crayon avec réservoir
- ❖ 4 stylos billes: vert, noir, rouge et bleu (pas de stylo 4 couleurs)
- ❖ **5 sticks** de colle à renouveler
- ❖ 1 équerre
- ❖ 1 compas **simple** avec blocage de branches + crayon de papier à insérer (sans mine intégrée)

- ❖ 1 ardoise blanche Velléda + 2 feutres à renouveler + 1 brosse ou 1 chiffon
- ❖ 1 règle graduée en plastique **dur** (non flexible) 30cm
- ❖ 12(ou +) crayons de couleur ) rangés dans 2 trousse différentes
- ❖ 12(ou +) feutres de couleur )  
2 pochettes à élastiques avec rabats 24 x32 : 1 rouge/ 1 bleue
- ❖ 1 cartable pouvant contenir 1 pochette 24 x 32, sans roulette
- ❖ 2 boîtes de mouchoirs en papier
  
- ❖ **Piscine : maillot 1 pièce obligatoire + bonnet de bain + lunettes (pas de masque)**

*ATTENTION : Prévoir une réserve de matériel, à la maison, à renouveler*

## CLASSES DE CE2

- ❖ Une trousse
- ❖ 2 crayons à papier HB + 1 gomme blanche (Prévoir une réserve à la maison)
- ❖ Stylos à bille 1 bleu, 1 rouge et 1 vert (pas de stylo 4 couleurs stylos effaçables possibles)
- ❖ 1 ardoise blanche + 2 feutres bleus spéciaux ardoise (à renouveler) + 1 brosse (indispensable)
- ❖ 3 bâtons de colle (à renouveler, au nom de l'enfant).
- ❖ 1 paire de ciseaux + 1 taille-crayon.
- ❖ 1 règle **rigide** de 20 cm en plastique. **Pas de métal**

- ❖ Un stylo plume ou roller (au choix) avec des cartouches bleues et un effaceur
- ❖ 4 surligneurs de couleur différente
- ❖ 1 pochette de crayons de couleur
- ❖ 1 agenda **PAS de cahier de texte**
- ❖ 1 pochette de feutres
- ❖ 2 boîtes de mouchoirs
- ❖ 1 équerre + 1 compas
- ❖ 1 porte-vue 80 vues + 1 porte-vue 20 vues

## CLASSES DE CM1

- ❖ 1 trousse avec :
  - 1 stylo encre ou roller effaçable + cartouches /recharges
  - 1 effaceur (correcteur blanc interdit)
  - 1 crayon à papier
  - 1 gomme blanche
  - 1 paire de ciseaux
  - 1 règle plastique de 30 cm (rigide mais pas en fer)
  - 3 stylos billes : rouge, vert et bleu
  - Des surligneurs
  - 1 bâton de colle
  - 1 taille crayon avec réservoir
  - 1 feutre effaçable pour ardoise
- ❖ Feutres et crayons de couleur
- ❖ 1 calculatrice simple
- ❖ 1 équerre + 1 compas **simple**

- ❖ 1 agenda
- ❖ 1 ardoise blanche + 1 brosse
- ❖ 2 boîtes de mouchoirs
  
- ❖ Une trousse nominative pour les recharges avec :
  - 10 cartouches/recharges pour stylos
  - 5 feutres effaçables pour ardoise
  - 3 tubes de colle
  - 1 crayon de papier
  - 1 gomme
  - 3 stylos billes : rouge, vert et bleu

 **LE MATERIEL EST A RENOUELER DANS L'ANNEE SI PERDU OU ABIME.**

## CLASSES DE CM2

- ❖ 1 trousse avec :
  - 1 stylo encre + cartouches bleues ou roller effaçable + recharges
  - 1 effaceur (correcteur blanc interdit)
  - 2 crayons à papier
  - 1 gomme blanche
  - 1 paire de ciseaux
  - 1 règle plastique de 30 cm (rigide et graduée des 2 côtés, **mais pas en fer**)
  - 4 stylos billes : rouge, vert, noir et bleu
  - Des surligneurs
  - 4 bâtons de colle
  - 1 taille crayon avec réservoir

- ❖ Feutres et crayons de couleur
- ❖ 1 calculatrice simple
- ❖ 1 équerre + 1 compas **simple**
- ❖ 1 agenda
- ❖ 1 ardoise blanche + 4 feutres effaçables + 1 brosse
- ❖ 2 boîtes de mouchoirs
- ❖ 1 Bescherelle de conjugaison
- ❖ 50 pochettes plastiques pour classeur.

*ATTENTION : Prévoir une réserve de matériel, à la maison, à renouveler*

- ❖ 2 photos d'identité
- ❖ Trousse complète :
  - 1 Stylo bleu
  - 1 Stylo noir
  - 1 Stylo vert
  - 1 Stylo rouge
  - 1 Crayon de papier HB x 3
  - 1 Gomme
  - 1 Règle rigide en plastique
  - 2 tubes de colle
  - 1 paire de ciseaux
- ❖ 1 boîte de 12 crayons de couleur
- ❖ 1 boîte de 12 crayons feutres
- ❖ 1 cahier de brouillon
- ❖ 2 porte-vues 120 vues
- ❖ 1 surligneur jaune
- ❖ 1 ardoise blanche + 3 feutres effaçables bleu ou noir et un chiffon
- ❖ 2 boîtes de mouchoirs
- ❖ 1 gobelet plastique
- ❖ 1 grand tee-shirt pour la peinture

Madame, Monsieur,

Pour la rentrée 2024, notre association propose **un service de vente de livres scolaires à un prix préférentiel** en partenariat avec votre établissement, **collège Le Rondeau – Montfleury**.

Depuis près de 50 ans, elle fournit les manuels scolaires aux élèves des établissements dont elle est partenaire. C'est ainsi qu'à la rentrée 2023, nous avons distribué la collection complète de livres à près de 95.000 écoliers, collégiens ou lycéens de différentes régions de France.

Passer par l'ARBS, c'est bénéficier d'offres de service :

- une **économie substantielle** pour les familles
- la garantie de **manuels qui suivent les réformes des programmes**
- une **collection complète au format papier ou numérique** de livres pour l'année scolaire
- un **suivi individualisé** pour chaque élève tout au long de l'année

Voici les quelques démarches à effectuer pour obtenir vos livres à la rentrée 2024 :

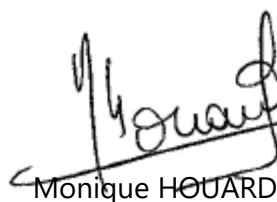
- ❶ Connectez-vous à notre site internet [www.arbs.com](http://www.arbs.com) pour créer votre compte
- ❷ Commandez votre pack de livres personnalisé par votre établissement
- ❸ Procéder à votre règlement en ligne sur notre site

Une fois ces étapes effectuées, l'ARBS se charge de tout ! Votre collection vous sera envoyée à partir du 28 août s'il s'agit d'une collection de manuels au format papier.

Vous commandez une collection au format numérique ? Vous recevrez dans les heures qui suivent votre commande un courriel indiquant les modalités d'accès à vos ouvrages numériques pour une consultation depuis notre application web ou tablette sur Android ou iPad.

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter notre Centre d'aide à l'adresse [support.arbs.com](mailto:support.arbs.com)

Espérant que ce nouveau service vous apportera une totale satisfaction, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Monique HOUARD

Directrice de l'ARBS



# L'assurance scolaire de votre enfant

**CHERS PARENTS**

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2024-2025, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

## Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection à chaque instant :  
**24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.**



**En tous lieux**, qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !



**En toutes circonstances** en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché .

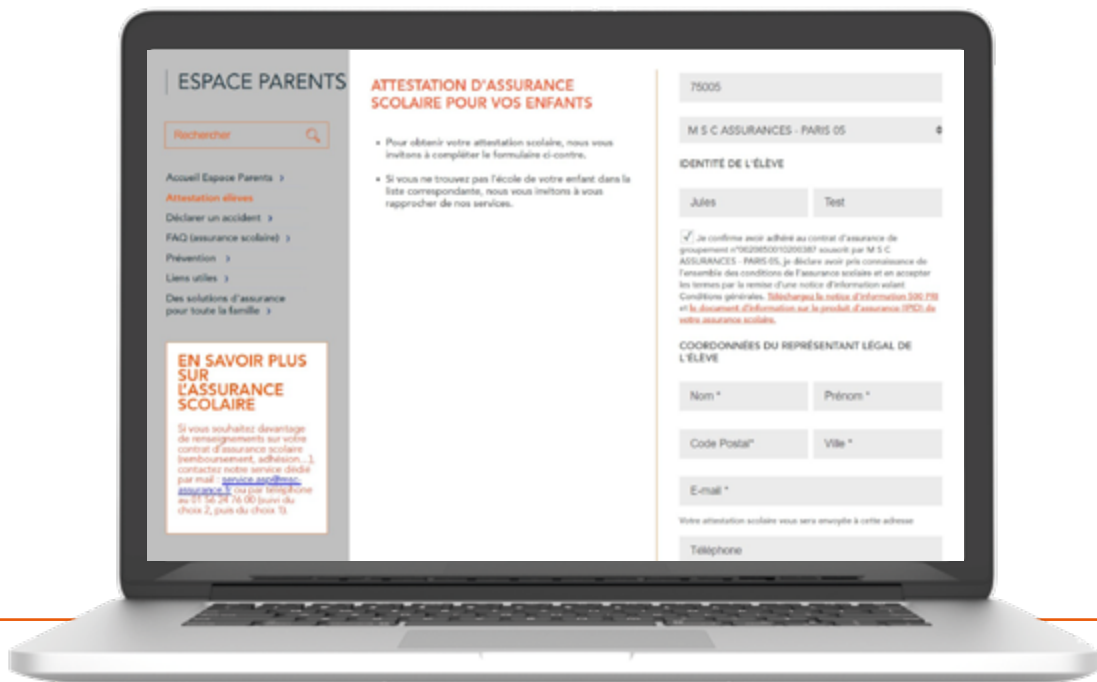
Garanties	Prestations
<b>Invalidité permanente :</b> • inférieure à 66 % - franchise relative (1) 6 % • comprise entre 66 % et 85 % • supérieure ou égale à 86 %	<b>jusqu'à</b> 45 800 € 65 000 € 99 500 €
<b>Décès</b>	5 000 €
<b>Traitement médical dont forfait hospitalier</b> franchise relative de 7 jours	21 000 €
<b>Frais médicaux prescrits non remboursés</b> par la Sécurité sociale	155 €
<b>Chambre particulière en cas d'hospitalisation</b> - franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours
<b>Soins et frais de prothèse :</b> • appareil d'orthodontie • dentaires (par dent) • auditifs, orthopédiques • traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 600 € 800 € 2 100 €
<b>Frais d'optique</b> - bris de monture, verres ou lentilles	400 €

Garanties	Prestations
<b>Frais de transport</b>	305 €
<b>Frais de rapatriement</b>	1 600 €
<b>Frais de recherche et de sauvetage</b>	10 000 €
<b>Accompagnement psychologique</b> après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 765 €
<b>Frais de remise à niveau scolaire :</b> cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport - franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 900 €
<b>Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet :</b> vêtements, clés, papiers administratifs pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
<b>Instruments de musique :</b> bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol. Franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2024 :  
<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/rentree-scolaire-2024-2025>

(1) Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

# Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2024 ?



1

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

2

Remplissez le code postal ou département de l'établissement

3

Choisissez votre établissement parmi la liste proposée

4

Renseignez l'identité de votre enfant

5

Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation à l'email renseigné.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : [service.assurancescolaire@msc-assurance.fr](mailto:service.assurancescolaire@msc-assurance.fr) ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).



Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497